



Cessation de paiement entreprise

Par Visiteur

J'ai un commerce d'alimentation en nom propre, actuellement en cessation d'activité et de paiement depuis le 31 mars 09. j'ai une dette fournisseurs et salaires qui s'élève à 46000?. mon commerce sera vendu pour le mois de juillet car délai de 3 mois et 1 jour avec mon contrat fournisseur. Avec cette vente cela couvrira mes prêts bancaires. A l'heure actuelle, il faut que j'assure mon loyer pendant 3 mois, quels sont les recours? merci

Par Visiteur

Chère madame,

Qu'entendez vous par recours? Avez vous déclaré votre cessation de paiement auprès du Tribunal de commerce?

Bien cordialement.